

Maîtrise du ruissellement et de l'érosion

Commune de Lavaqueresse

Compte-rendu de la réunion de piquetage 16 octobre 2019

Lieu :	Rue des Wattines, 02450 Lavaqueresse
--------	--------------------------------------

Maître d'ouvrage :	Maître d'œuvre :	Entreprises :
Syndicat du bassin versant de l'Oise Amont	Union des Syndicats d'aménagement et de gestion des milieux aquatiques	Lot unique : C.G.C.R

Nom, Prénom :	Organisme :	Présent	Excusé
PREDHOMME Raymond	Président du syndicat de l'Oise Amont	✓	
PIROTTE Jean-Luc	Maire de la commune de Lavaqueresse	✓	
BAILLEUL Bernard	Vice-président du syndicat du bassin versant de l'Oise amont		✓
VERDIER Pierre-Marie	Membre de la commission travaux au syndicat du bassin versant de l'Oise amont		✓
BRIQUET Jean-Jacques	Membre de la commission travaux au syndicat du bassin versant de l'Oise amont		✓
THOMAS Jean-Jacques	Vice-président du syndicat du bassin versant de l'Oise amont		✓
ALAIN Guillaume	Vice-président du syndicat du bassin versant de l'Oise amont		✓
DUMON Patrick	Vice-président du syndicat du bassin versant de l'Oise amont		✓
CARU Christian	Propriétaire		✓
BLONDEAU Jacques	Propriétaire		✓
HERBULOT Jean-François	Conseiller et propriétaire	✓	
DROCOURT Rémy	Exploitant agricole	✓	
DE BARBA Amandine	Entreprise C.G.C.R	✓	
PUCHE Virginie	Communauté de commune Thiérache Sambre & Oise	✓	
DUDIN José	Technicien du syndicat de l'Oise Amont	✓	
MARECHAL David	2 ^{ème} adjoint à la mairie de Lavaqueresse	✓	
PICARD Serge	1 ^{er} adjoint à la mairie de Lavaqueresse	✓	
BOUTON Florence	Direction Départementales des Territoires de l'Aisne		✓
FARAMUS Isabelle	Conseil Départemental de l'Aisne		✓
PHILIPPE Marine	Union des syndicats	✓	

Cette réunion concerne les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant de Lavaqueresse entrepris par le syndicat du bassin versant de l'Oise Amont sur la commune de Lavaqueresse. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise C.G.C.R pour un lot unique : mise en place de barrages gabions.

TRAVAUX :

Pour la tranche ferme, l'entreprise réalisera 3 barrages gabions et un passage à gué dans le ravin naturel du lieu-dit « Les Torchon ».

La réalisation des ouvrages en gabion se fera directement sur site. L'entreprise n'a pas recours à la préfabrication.

Selon l'avis des propriétaires et de l'exploitant, les arbres à abattre ou les souches à retirées ont été identifiés et marqués.

- **Implantation du gabion n°3 en amont :**

Le gabion a été implanté en amont de la ravine à son emplacement prévu dans le CCTP. Les souches à enlever ont été identifiées avec l'accord du propriétaire ainsi que la coupe des arbres gênant le passage des engins. Les clôtures ont été retirées pour la réalisation des travaux. Un débroussaillage sera effectué pour la mise en place de l'aménagement.

L'accès se fera par la pâture de M. HERBULOT. Une repose de la clôture sera nécessaire. L'approvisionnement des matériaux sera réalisé depuis la pâture.

N° barrage	Hauteur de référence	Hauteur de surverse	Longueur	Largeur
N°3-Amont	1,3 m	1 m	12 m dont 2 m de surverse	3,5 m de large sur 3m de long

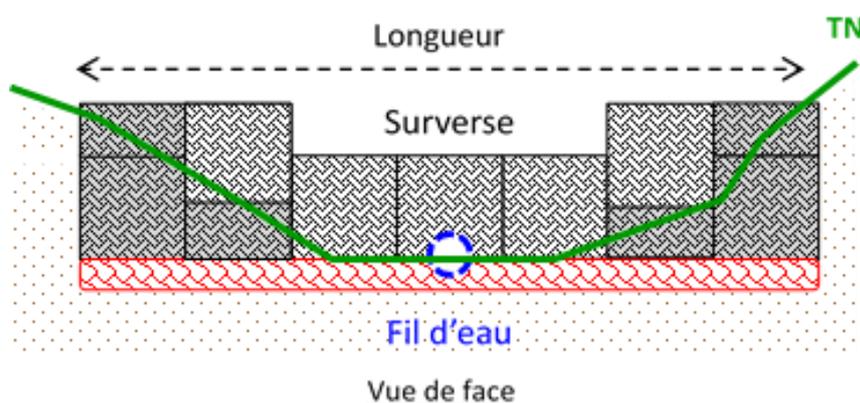
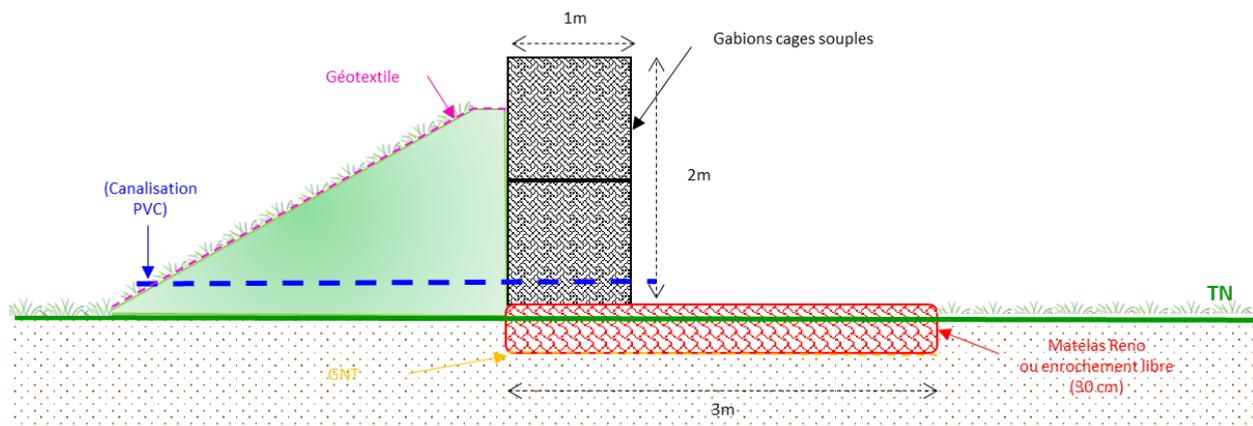


Figure 1. Plan de principe en vue de face d'un barrage gabion



Figure 2. Emplacement du gabion n°3 (amont)



Vue de profil du gabion amont

Figure 3. Plan de principe en coupe du barrage n°3 (amont)

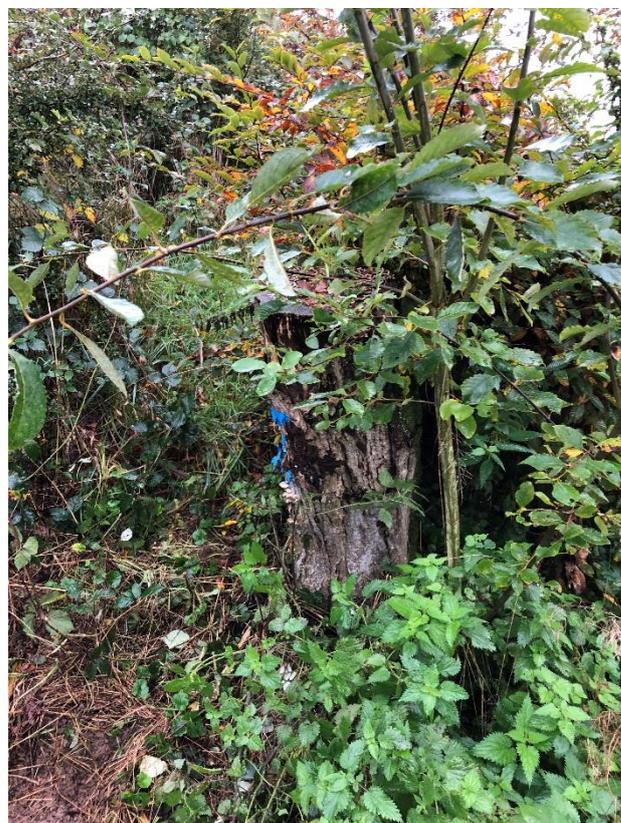


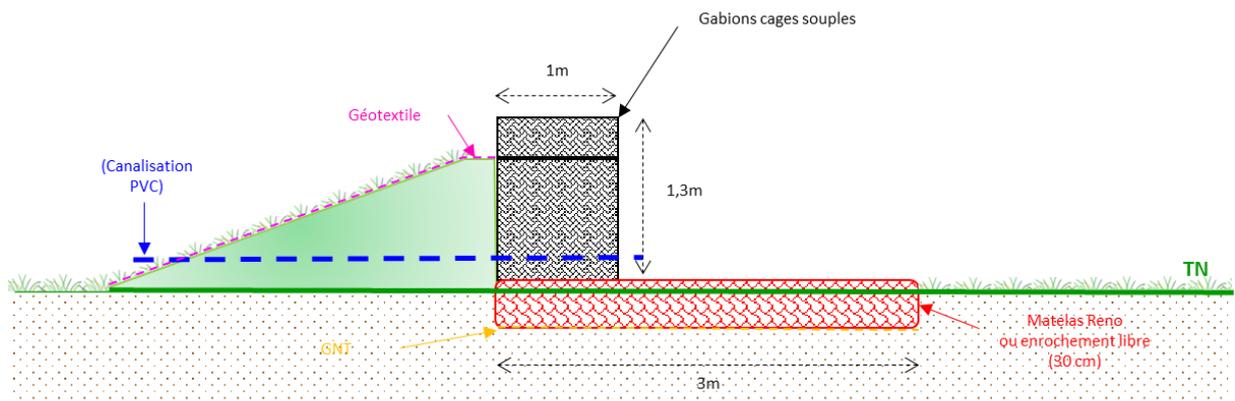
Figure 4. Souches à enlever pour la mise en place du gabion n°3 (amont)

- **Implantation du gabion n°2 médian et passage à gué :**

Le gabion a été remonté par rapport à l'emplacement prévu par le CCTP, de façon à laisser une largeur de 3.50m pour le passage à gué. Cette largeur permettra à l'exploitant de pouvoir le pratiquer avec un petit engin agricole. Un talutage en pente douce est prévu à cet effet également.

Les souches à enlever ont été identifiées avec l'accord du propriétaire ainsi que la coupe des arbres gênant le passage des engins. Les clôtures ont été retirées pour la réalisation des travaux. Un débroussaillage sera effectué pour la mise en place de l'aménagement.

L'accès se fera par la pâture de M. HERBULOT. Une repose de la clôture sera nécessaire. L'approvisionnement des matériaux sera réalisé depuis la pâture.



Vue de profil des gabions médian et aval

Figure 5. Plan de principe en coupe des barrages n°1 et n°2 (médian et aval)

N° barrage	Hauteur de référence	Hauteur de surverse	Longueur	Largeur
N°2-Médian	1,3 m	1 m	10 m dont 2m de surverse	4 m de large sur 3 m de long



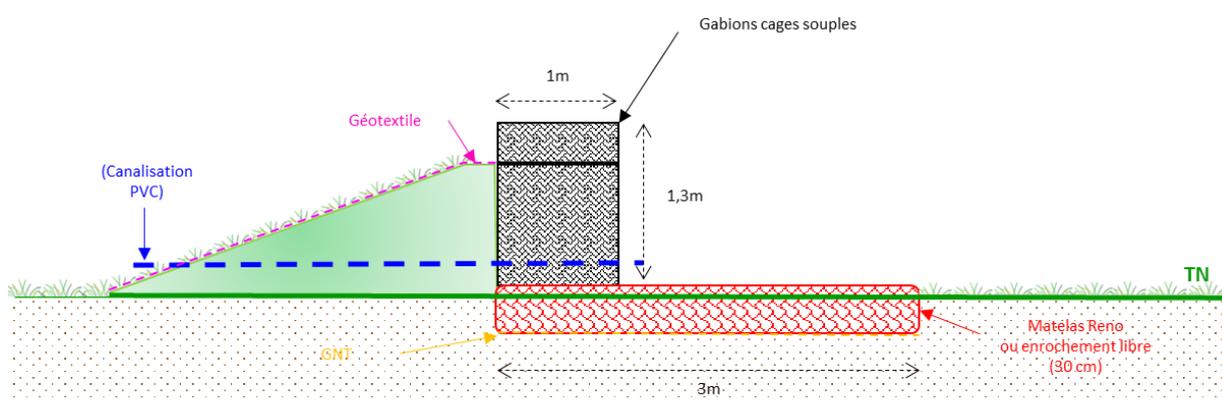
Figure 6. Souches à enlever pour la mise en place du gabion n°2 (médian)

- **Implantation du gabion n°3 aval :**

Le gabion a été implanté en aval de la ravine à son emplacement prévu dans le CCTP, il viendra s’aligner avec la haie déjà en place. Les souches à enlever ont été identifiées avec l’accord du propriétaire ainsi que la coupe des arbres gênant le passage des engins. Les clôtures ont été retirées pour la réalisation des travaux. Un débroussaillage sera effectué pour la mise en place de l’aménagement.

L’accès se fera par la parcelle de M. PIROTTE. Une reprise de la clôture sera nécessaire. L’approvisionnement des matériaux sera réalisé depuis la pâture.

N° barrage	Hauteur de référence	Hauteur de surverse	Longueur	Largeur
N°3-Amont	1,3 m	1 m	12 m dont 2 m de surverse	3,5 m de large sur 3m de long



Vue de profil des gabions médian et aval

Figure 1. Plan de principe en coupe des barrages n°1 et n°2 (médian et aval)



Figure 8. Souches et arbres à enlever pour la mise en place du gabion n°3 (aval)

